



#### Châteloises, Châtelois, Chers concitoyens

Tout vient à point pour qui sait attendre. Avec une bonne dose de patience et beaucoup d'espoir, cet adage pourra peut-être s'appliquer à l'arrivée de l'été 2010. Par contre, il s'est parfaitement vérifié pour les travaux de sécurisation des entrées sud et nord de notre agglomération. Après bien des péripéties dues aux lenteurs administratives liées aux autorisations de voirie, ces travaux programmés et promis en été 2009 ont pu démarrer fin mars 2010. Evidemment, comme souvent en pareil cas, vous avez subi des gènes et des nuisances au niveau de la circulation routière et certaines habitudes de trajet ont dû évoluer au gré de l'avancement du chantier. Mais hélas, il s'agit là d'un mal nécessaire. Arrêtés patiemment en l'attente du feu vert, vous avez certainement remarqué l'effacement des réseaux aériens sur le secteur sud. Vous y avez également vu pousser des candélabres très harmonieux en attendant la plantation d'arbres afin d'agrémenter ce secteur.

Ces travaux se disent aménagements sécuritaires. Logiquement nous nous attendons à l'apparition de « zone 30 » sur ces tronçons aménagés, à savoir : rétrécissement des voies, îlots centraux, plateaux surélevés et prolongement de la piste cyclable vers le chemin des Dames et le quartier des fleurs (par l'intermédiaire de la passerelle sur le ruisseau).

A propos des fleurs, vous n'avez pas manqué de remarquer notre volonté constante d'amélioration du fleurissement de l'ensemble du village. Il est navrant que certains vandales se soient permis de saccager 3 bacs le jour même de la plantation.

Pendant ce temps, le site archéologique du Mont-Saint-Germain a lui aussi évolué. Les taillis sous futaie ont été totalement éliminés sur toute la surface (12 000 m²) du château de Jean d'Apremont. Au niveau du cimetière mérovingien et du prieuré moyenâgeux, une nouvelle main courante permet de matérialiser les cheminements et guide les visiteurs. Ce sentier est jalonné d'une dizaine de panneaux explicatifs permettant une visite muette du site agrémentée d'une lecture compréhensible de l'histoire des lieux. Fière de l'existence de ce site extraordinaire sur son territoire, Metz Métropole a assumé la totalité de la charge financière liée à cette opération. Claude Lefebvre, président du cercle archéologique et historique de Châtel, directeur des fouilles, est l'auteur des différents textes.

D'autres part, il est peut être inutile de rappeler que nous avons subi un hiver particulièrement long et rigoureux. La voirie municipale en a souffert davantage que les humains. Aussi, le conseil municipal a-t-il décidé de surseoir aux travaux annoncés dans les bâtiments de la Mairie école afin de permettre, financièrement s'entend, la rénovation des tapis de roulement sur les rue de Cléry, des Chauvaux et du Château ainsi que sur des tronçons des rues du 18 novembre 1944 et de la gare sans oublier la route de Vernéville. Sollicité par nos soins, le Conseil Général a promis la réfection de la RD 643 de l'impasse du Moulin Neuf jusqu'à la pisciculture courant août.

Le mur du cimetière a lui aussi subi les outrages des intempéries. Il sera recrépi à l'ancienne.

Enfin, comme promis, les footballeurs de l'US Châtel pourront fouler une pelouse synthétique toute neuve dès le début de la saison.

Comme par le passé, nous nous préoccupons de votre cadre de vie. Partez en vacances en toute quiétude. Votre village sera encore plus beau à votre retour.

Bonnes vacances

Robert MARCHAL



# **Compte administratif**

#### Le compte administratif 2009

(bilan des recettes réelles et des mandats émis) dégage :

- en Fonctionnement un excédent de 190 105,80 €
- en Investissement un excédent de 607 265, 40\* €

Mais s'il paraît évident que les comptes soient arrêtés annuellement pour la section de fonctionnement (il ne peut y avoir de report d'une année sur l'autre), il est indispensable d'inclure les restes à réaliser (programmes en cours de réalisation) au niveau de l'investissement.

Ceux-ci, y compris l'excédent 2009, s'élèvent à :

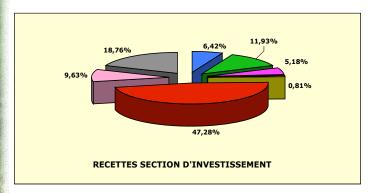
- en dépenses à :
- en recettes à :
- soit un déficit de :
971 842,25\* €
240 950,00\* €
123 626, 85\* €

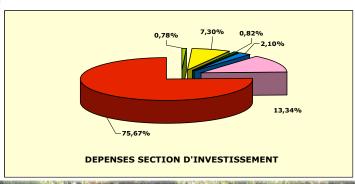
Ce dernier est équilibré par l'excédent de fonctionnement de 2009. Il reste alors la possibilité d'affecter le résultat global du compte administratif 2009 soit **190 105,80** € – **123 626,85** € = **66 478,95\*** € d'excédent cumulé au programme d'investissement du budget primitif 2010.

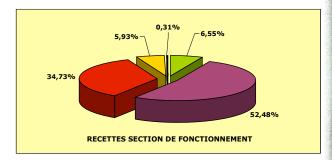
\* vous retrouvez ces sommes au budget primitif

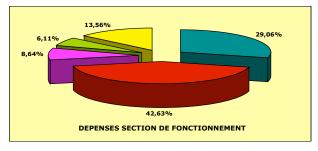
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes	
Produit des services	74 000,00 €
Impôts et taxes	592 754,00 €
Dotations (Etat)	392 246,00 €
Produit d'exploitation	67 000,00 €
Remboursements	3 500,00 €
TOTAL	1 129 500,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	
Charges de gestion générale	328 250,00 €
Personnel	481 500,00 €
Charges affectées (indemnités, collège, CCAS), subventions aux associations	97 550,00 €
Charges financières (intérêt des emprunts)	69 000,00 €
Autofinancement des investissements	153 200,00 €
TOTAL	1 129 500,00 €









SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes	
FCTVA + TLE	82 500,00 €
Prélèvement sur recettes de fonctionnement	153 200,00 €
Excédent 2009 affecté	66 478,95 €
Créances diverses	10 342,00 €
Reprise des investissements 2009 en cours non encore réalisés	607 265,40 €
Part de l'excédent de fonctionnement permettant d'équilibrer le programme d'investissement en cours	123 626,85 €
Reste à réaliser 2009 (subventions non versées)	240 950,00 €
TOTAL	1 284 363,20 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	
Frais d'études	10 000,00 €
Remboursement d'emprunts	93 700,00 €
Immobilisations (terrains, matériels, mobiliers)	10 500,00 €
Bâtiments	27 000,00 €
Travaux - voiries	171 320,95 €
Reprise des investissements 2009 non réalisés ou en cours	971 842,25 €
TOTAL	1 284 363,20 €

## Délibérations du Conseil

#### Séance du 22 décembre 2009

- 1) mise en place du taux de promotion dans le cadre des avancements de grade
- 2) modification du tableau des effectifs de la commune
- 3) subventions pour séjour en classe de neige ou de découverte
- 4) divers

#### Séance du 16 mars 2010

- 1) compte administratif 2009
- 2) compte de gestion 2009
- 3) affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2009
- 4) vote des taux d'imposition des 3 taxes directes locales pour 2010
- 5) vote du budget primitif de l'exercice 2010
- 6) attribution de subvention
- 7) plan climat territorial de Metz-Métropole : signature d'un protocole d'accord.
- 8) convention d'aménagements sécuritaires dans la traversée de Châtel-Saint-Germain

#### Séance du 18 mai 2010

- 1) crédits scolaires 2010
- 2) subventions associations 2010
- 3) CLSH: fixation de la rémunération des animateurs
- 4) échange de terrains : consorts Stoecklin/commune
- 5) délégations consenties au Maire
- 6) divers-informations

# Respectez pleinement notre cadre de vie

Le non-respect de certaines règles élémentaires vient perturber notre tranquillité quotidienne. Il nous empêche de profiter de notre cadre de vie. Il est donc utile d'inviter chacun à respecter ces règles pour maintenir de bons rapports de voisinage.

#### Lutte contre le bruit

Par arrêté municipal, il est rappelé qu'il est permis d'utiliser des engins équipés de moteurs bruyants tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, bétonnières, etc. aux heures suivantes :

Du lundi au samedi :

- Le matin de 8h à 12h
- L'après-midi de 14h à 19h30

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

#### Un peu de propreté

Nous vous rappelons que les sacs de déchets doivent être sortis la veille du ramassage après 20 h ou le matin même quand le passage des éboueurs le permet.

Pour la collecte des jours fériés, un calendrier vous a été remis en début d'année par Metz-Métrople qui précise les passages ou les reports. Cette information est signalée également sur le panneau lumineux à l'entrée de l'agglomération.

Au cas où un ramassage n'a pas été effectué, merci de ne pas laisser les poubelles sur le trottoir. De même si un sac se trouve éventré, ne laissez pas les déchets se répandre dans la nature.

#### Chiens

La loi stipule que les propriétaires de chiens sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour éviter une gêne pour le voisinage, y compris pour les aboiements répétés et intempestifs.

Pensez également à ramasser les déjections de vos animaux afin de respecter le bien-être de la population. Nous vous rappelons que des sacs sont remis gratuitement en mairie aux propriétaires de chiens.

#### Stationnement

De plus en plus de riverains stationnent leurs voitures sur les trottoirs alors qu'ils disposent généralement d'entrées de garages pouvant les recevoir. Ces stationnements illicites peuvent mettre en danger les personnes utilisant les trottoirs et notamment les parents promenant leurs enfants en poussette. Ces abus de stationnement génèrent également des difficultés pour la circulation en général et les transports en commun en particulier.

#### Réglementation relative aux feux de jardin

Le maire de la commune de Châtel-Saint-Germain considérant qu'il y a lieu de réglementer la pratique des feux de jardin, dans un souci de sécurité et de salubrité publique ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2212-2,

Vu le Code pénal, et notamment son article R610-5, Vu le règlement sanitaire départemental,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la pratique des feux de jardin, dans un souci de sécurité et de salubrité publique;

Considérant que les émissions de fumée répétées sont, par leur importance et leur durée, de nature à porter atteinte à la salubrité publique,

Considérant qu'il est nécessaire que leur surveillance soit totale tant que leur extinction n'est pas complète pour assurer la sécurité de tous,

#### Prends l'arrêté suivant :

**Article 1:** Dans les zones d'habitation l'allumage de feux de jardin est interdit du lundi au samedi inclus de 12h à 24h du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre.

**Article 2 :** Le brûlage est interdit les dimanches et jours fériés, toute la journée.

**Article 3:** Il est interdit de brûler les résidus de tonte, les feuilles, les branches de résineux (thuyas, cyprès), les déchets verts non secs ainsi que tout autre produit dont le brûlage provoque des fumées épaisses et nauséabondes.

**Article 4:** Il est également interdit de brûler des matériaux, déchets et déchets verts provenant d'une activité professionnelle.

**Article 5 :** Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par procès verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

# Ce qu'il faut savoir en terme d'urbanisme

Conformément à l'article L 422-2 du Code de l'urbanisme, tout remplacement de menuiseries (fenêtres, portes, volets,...) même à l'identique, doit faire l'objet d'une déclaration de travaux exemptés de permis de construire à déposer en mairie accompagnée de dessins détaillés (plans, coupe verticale, élévation extérieure) des menuiseries actuelles, des menuiseries projetées et de photographies.

Dans le cadre de rénovation ou de mise aux normes confort, vous pouvez être amené à vouloir remplacer tout ou partie des menuiseries de l'immeuble concerné.

Les recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France sont les suivantes :

- les menuiseries du type à peindre (vernis, lasures, teinte rappelant le bois ou blanc pur sont à proscrire),
- les menuiseries PVC pourraient être acceptées uniquement sur des bâtiments neufs.
- sur les bâtiments de qualité et les constructions anciennes, les menuiseries doivent être restaurées ou remplacées à l'identique,
- tous les volets en bois doivent être conservés et restaurés si nécessaire,
- les volets battants pleins ou à persiennes doivent être en bois peints (pas de PVC ou d'aluminium) avec des couleurs pastels,
- les volets roulants ne sont autorisés que sur des immeubles en comportant à l'origine. Ils sont totalement interdits s'ils comportent des caissons apparents à l'extérieur.

Ces recommandations sont faites pour veiller à ce que les abords des monuments historiques soient de qualité; soit le caractère lorrain est privilégié et il faudra respecter les matériaux et les couleurs locales, soit le choix du contemporain est fait (aluminium, bois) et les couleurs seront en conséquence.

#### Réalisations en cours et à venir

Les onze appartements de l'OPAC rue de Verdun sont sortis de terre et la mise hors d'eau est proche. Les entreprises de second oeuvre vont intervenir maintenant en espérant que d'ici quelques mois nous puissions accueillir de nouveaux habitants dans la commune.



Une autre opération devrait voir le jour avec 24 appartements sur le terrain jouxtant la rue de Verdun et la salle de sports. Le permis de construire a été déposé au service d'urbanisme de Metz - Métropole et nous attendons son retour. (voir photos ci-dessous)





#### Vitesse au ralenti...

Les travaux route de Briey à l'entrée sud du village et rue de Verdun à la sortie de Châtel vers Amanvillers se terminent. Le Conseil Général posera le tapis d'enrobés fin juillet dans toute la traversée du village entre le magasin Lidl et la pisciculture. Comme nous vous l'avions promis, en partenariat avec le cabinet assurant la maîtrise d'oeuvre nous avons sécurisé cette portion de route.

C'est donc une zone 30 qui sera instaurée du square du chemin des Dames à la rue du Château mais également de la rue du Mont-Saint-Germain à la sortie de la salle de sports dans les deux sens de circulation.

La piste cyclable a été prolongée vers la rue des Aubépines et vers le chemin des Dames. Des plateaux surélevés, positionnés à hauteur de la rue du Château, de la salle de sports (entrée et sortie) devraient obliger les irréductibles de la vitesse à lever le pied.

Nous avons également profité de ces travaux pour poursuivre l'enfouissement des réseaux secs route de Briey à l'entrée de l'agglomération et, de la rue des Roses à la rue du Château. De nouveaux candélabres viendront prendre place sur cette portion, rendant plus agréable l'entrée du village.





# Investissements dans le bois du Reposoir

Le bois du Reposoir est desservi par une bonne route forestière, ancienne « route de guerre » construite par les Allemands vers 1900 pour accéder aux fortifications, notamment au secteur de l'actuel fort Jeanne d'Arc.

Cette route constitue un remarquable axe de promenade, mais elle sert aussi à l'évacuation des bois, bois de chauffage et bois d'œuvre. Ces dernières années les coupes de bois ont été effectuées à proximité de la sortie vers la route de Vernéville. Les prochaines coupes auront lieu dans les parcelles situées à proximité du carrefour avec le chemin de Gravelotte (croisement avec les sentiers de promenade Orchidées et Perdrix). Le débardage, c'est-à-dire le transport des troncs d'arbres coupés jusqu'aux aires de dépôt, provoque souvent d'importants dégâts à la voirie forestière. Aussi pour protéger cette route, il a été décidé d'aménager une aire de retournement pour les grumiers (camions de transport des grumes vers les scieries) pour que ceux-ci puissent venir chercher le bois au plus près des zones de coupe, et sans être obligés de faire de grands trajets en marche arrière. Ainsi le débardage sur la route de guerre sera réduit au strict minimum. La commune ayant confié la gestion de cette forêt au SMGF (Syndicat mixte de Gestion Forestière du Val de Metz), c'est ce dernier qui finance les travaux. Le marché vient d'être attribué pour un montant de 7260,78€ HT. Le syndicat bénéficie d'une subvention de l'Etat de 70%. Les travaux devraient être réalisés dans le courant de l'été.

# Pelouse synthétique du stade

Début juin, les travaux de rénovation de la pelouse synthétique du stade ont été effectués par la société DHR de Moulins-lès-Metz. Cette pelouse devenue dangereuse surtout par temps humide ne sera plus qu'un mauvais souvenir pour les adeptes du ballon rond. L'entreprise Thepault a profité de l'accès au terrain pour changer les ampoules devenues vieillissantes (10 ans) au moyen d'un camion nacelle et remettre en état les projecteurs.

Le terrain sera bien sûr disponible dès les premiers entraînements de l'US Châtel pour la saison 2010-2011.



# 2010, l'année du passage au "tout numérique"

L'année 2010 est l'année du changement pour la télévision dans notre région.

Le conseil supérieur de l'audiovisuel a établi un calendrier d'extinction de la télévision analogique en France. Pour la région Lorraine, le changement aura lieu le 28 septembre 2010.

La Télévision Numérique Terrestre (TNT) permet la diffusion en qualité numérique de chaînes de télévision accessibles pour l'ensemble des Français.

Tout foyer équipé d'une simple antenne râteau peut recevoir les 18 chaînes gratuites de la TNT à condition de posséder un adaptateur TNT qui peut être intégré à votre téléviseur si celui-ci est récent, ou se présenter sous la forme d'un boîtier séparé pour les téléviseurs plus âgés. Cet adaptateur s'achète chez les revendeurs de télévision, multimédia...

Si vous recevez la télévision via l'ADSL (ligne de l'opérateur historique), le satellite ou le câble, **vous n'êtes pas concerné.** 

#### Pour les abonnés Numéricable

Suite a une entrevue avec cette société, notre interlocuteur nous a confirmé que les abonnés disposeraient jusque fin 2011 des chaînes analogiques

En parallèle, les postes équipés d'un décodeur TNT intégré ou d'un décodeur externe peuvent recevoir également les chaînes de la TNT depuis le 21 juin 2010.

# Quels sont les avantages de la TNT par rapport à l'analogique?

- Les grandes chaînes nationales en numérique sont accessibles gratuitement,

- La qualité numérique pour l'image et le son,
- L'image n'est plus parasitée ou neigeuse,
- Des services complémentaires : guide des programmes...

# Les "petites antennes" d'intérieur fonctionnent - elles avec la TNT ?

Oui, mais la réception ne sera jamais aussi bonne qu'une antenne rateau placée sur le toit.

#### Besoin d'assistance ?

Il existe une assistance technique à domicile gratuite pour les personnes âgées ou souffrant d'un handicap. Cette aide est réservée aux foyers dont les personnes ont plus de 70 ans ou souffrent d'un handicap à plus de 80%.

Cette aide est strictement réservée aux personnes recevant la télévision par une antenne râteau.

Vous ne pouvez bénéficier de cette aide qu'une seule fois

Pour bénéficier de cette aide ou pour toute autre question, contactez le 0970 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h).

Ou sur le site http:// www.tousaunumerique.fr

# Les 18 chaînes gratuites de la TNT



#### Fibre optique

Dans le bulletin de janvier 2010, nous vous avions dressé un état des lieux concernant les services de communication électroniques dans notre commune. Nous vous avons également informé de la création d'un groupement de communes concernant la fibre optique à l'abonné.

Un appel d'offres pour assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre d'une procédure de délégation de service public relative à la gestion et à l'exploitation des réseaux de communications électroniques très haut débit a été lancé. Après analyse des dossiers, le bureau d'études Sphère Publique a été retenu.

Adhérents à l'Amicale des maires et adjoints du canton d'Ars sur Moselle, les élus locaux étaient présents à l'assemblée générale de cette association pour une visite dans les villages du canton.



#### Des histoires pour les petits

Une fois par mois, le mercredi matin de 9h45 à 10h30, les enfants viennent écouter des histoires à la bibliothèque.

Ces animations s'adressent aux enfants inscrits ou non à la bibliothèque, résidant dans la commune ou aux environs. L'entrée est gratuite, mais il est conseillé de s'inscrire auparavant pour réserver sa place.



Les «tap'histoire» ( à partir de 3 ans )



Le
"temps
des histoires" est
également proposé aux
enfants de l'IME de Jussy, une
fois par mois le lundi après-midi.
(à partir de 4 ans)











Balade contée\*
(à partir de 4 ans)

Avec l'arrivée des beaux jours, les livres sortent de la bibliothèque le temps d'une balade à travers les chemins et sentiers de Châtel.

\*Cette animation a été proposée à l'occasion de la troisième édition des "Insolivres" (du 1er au 20 juin 2010) manifestation d'envergure départementale axée sur la jeunesse et sur la programmation de lectures, de spectacles et de rencontres dans des lieux insolites du département.



# A la rencontre de l'Asie







Dans le cadre
de cette exposition, qui s'est déroulée durant tout

Ateliers origami, organisés à l'occasion de l'exposition sur l'Asie le mois de janvier, la bibliothèque a accueilli toutes les classes (primaires et maternelles) de Châtel. Les enfants ont ainsi pu assister à une représentation de kamishibaï, fabriquer des Kokeshi à l'aide d'un ordinateur, et même apprendre à se servir d'un boulier ou d'une boussole.

# La bibliothèque fête ses 5 ans

En mars dernier, la bibliothèque a fêté ses 5 ans d'ouverture. Durant tout le mois, elle a proposé à ses lecteurs un voyage au pays du chocolat.

L'exposition «passion chocolat» a permis aux nombreux visiteurs de découvrir l'histoire et la fabrication du chocolat.

Samedi 20 mars 2010, l'équipe de la bibliothèque a convié ses lecteurs à son goûter d'anniversaire, au menu : lectures et dégustations chocolatées.



Les gagnants du concours de dessin sur le thème du chocolat.

# DOM: archite



#### Olé-Ferme-l'oeil à la bibliothèque





Pour clore les festivités, la bibliothèque a invité les enfants pour une séance de conte, en compagnie d'un étrange personnage, répondant au nom féérique de Ole-Ferme-l'Œil.

Il s'est fait une joie de

venir souffler les cinq bougies, en offrant son conte en cadeau.

Céline Marchal, la conteuse qui endosse le rôle de Ole-Ferme-l'Œil.

## Horaires d'été

Du 1er juillet au 10 août 2010 Mardi 16 h 00 >> 19 h 00 Samedi 14 h 00 >> 17 h 00

> Bibliothèque fermée du 11 août au 31 août 2010 Reprise des horaires habituels, mercredi 1er septembre 2010

## **Contact:**

Bibliothèque Municipale 13, rue Jeanne d'Arc 57160 Châtel-Saint-Germain

Tél.: 03 87 60 34 87 Mail: biblio@chatel-saint-germain.fr

# Fête des écoles - 12 juin

Les enfants ont offert un superbe spectacle de chants et danse à leurs familles lors de la traditionnelle fête des écoles qui s'est déroulée au centre socioculturel. Les enfants de la maternelle ont charmé leur public par leurs danses, dans des costumes et des décors inspirés de l'Asie, continent qu'ils ont découvert tout au long de l'année scolaire, ceux de l'élémentaire ont montré un travail de qualité par des chants même en langue étrangère.

Cette matinée se termina avec beaucoup d'émotion, les parents profitant de ce rassemblement pour remercier de leur dévouement, Isabelle MORENA, professeur des écoles de petite section, et Séverine GALLET, aide maternelle, qui quittent l'école de la "Souris Verte".

Après leur prestation, les enfants ont pu profiter des différents jeux organisés par les parents à leur intention dans le parc du centre socioculturel.



Séverine Gallet et Isabelle Morena



Portraits d'enfants de la maternelle.



Une chanson rock : «Ca swingue dans la gadoue» dansée par des filles de CM2 avec 3 garçons à la guitare.



# Activités scolaires



- La classe de CE1-CE2 de M. Ziebel a remporté le challenge de natation de la ville d'Ars sur Moselle; photo prise le 22 juin dans les salons de l'hôtel de ville. - Lundi 21 juin, rencontre U.S.E.P. d'orientation maternelle organisée par l'école de la souris verte et sa directrice Mme Geoffroy, en présence de M. Ledoux, conseiller pédagogique en E.P.S. Cette rencontre a rassemblé 250 élèves (classes de moyens et grands), venus des communes de la circonscription de Montigny: Ste Marie aux Chênes, Amanvillers, Rozérieulles, Jussy etc. Les élèves devaient trouver des balises indiquées sur un plan, dans l'enceinte de la maternelle et de l'école des Chauvaux. Ce sont les élèves de l'école de la souris verte qui se sont classés premiers par équipes dans la course du matin.



Sortie scolaire de fin d'année de l'école élémentaire en Moselle Est le 1er juin. Les 4 classes ont pris le bateau au plan incliné de Saint-Louis - Arzviller puis ont voyagé en forêt avec le petit train forestier d'Abreschviller.



Rencontre U.S. Châtel-St-Germ CM1 et CM1-Cl





La classe de CP-CE1 de Mme Ancora interprétant deux chants en langues étrangères.



2 danses des enfants de l'école maternelle de la souris verte sur le thème de l'Asie.



Une nombreuse assistance a participé à la fête des enfants





Etienne, élève de CM2 jouant du trombone et Margaux, élève de CM2, jouant de la clarinette.



E.P. de badminton cycle 3 au gymnase de ain, les 27 et 29 avril : Les classes de CE2-M2 y ont participé. La classe de CM1-CM2 s'est classée 2e



Visitedécouverte du collège Albert Camus par la classe de CM1-CM2 de M. Fogelgesang le 19 mars.



Demi-journée européenne le 14 juin au musée Robert Schuman de Scy-Chazelles pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 de Mrs Mayer et Fogelgesang. Au programme : Visite guidée de la maison de R. Schuman, jeu de mémoire sur l'Union Européenne avec de jeunes étudiants-animateurs-animatrices européens, visite des jardins et du musée.

Les commémorations des journées des Déportés, de la victoire du 8 mai 1945 et de la journée du Souvenir du 6 juin ont eu lieu au Monument aux Morts de Châtel. La classe de M. Fogelgesang a brillamment interprété le "chant des partisans" et "la Marseillaise" devant une participation trop peu nombreuse de la population.









Anim'Ados

L'accueil Ados du vendredi soir est un lieu de détente et de loisirs où il fait bon vivre, ce doit être aussi un lieu d'éducation à part entière répondant à un ensemble de besoins, d'envies et d'intérêts des jeunes.

12 garçons et 9 filles se retrouvent tous les vendredis soir avec pour objectif de créer une dynamique de groupe et de les amener à se fédérer autour d'un projet commun.

Cette année encore les adolescents ont organisé une opération Téléthon qui a eu lieu le 5 décembre 2009 et ils travaillent sur l'organisation d'un mini camp

ados pour le mois de juillet.

Il est nécessaire de considérer les jeunes comme des initiateurs de projets afin qu'ils puissent s'inscrire au mieux dans leurs futurs d'adultes citoyens.

Ils ont participé aussi à une partycrêpes, jeux de société, soirée vidéo, ...ceci afin de favoriser les rencontres, le dialogue, la détente, mais aussi l'émergence de projets.

Le nombre de jeunes fréquentant l'animation adolescents en augmentation est une preuve du bon fonctionnement de cette activité.



Le challenge de cross par équipes organisé par l'association sportive des écoles de Châtel St Germain s'est déroulé mercredi 31 mars. Les 96 petits athlètes du cycle 3 de la circonscription de Montigny les Metz ont pu découvrir à cette occasion un nouveau parcours partant du gymnase et passant par le parc du centre socioculturel.

Le classement s'établit comme suit:

CE2 filles: 1ère: Behrlé Juliette (Châtel)

Par équipe: 1ère: Châtel 1; 2ème: Lessy 1

CE2 garçons: 1er: Collignon Jean (Lessy)

Par équipe: 1 ére: Lessy 1; 2 ème: Châtel 1;

3ème: Moulins 1

CM1 filles: 1ère: Schuler Pauline (Moulins)

Par équipe: 1ère: Lessy; 2ème: Moulins;

3ème: Châtel 1

**CM1 garçons:** 1er: Toupance Thomas (Châtel)

Par équipe: 1ère: Châtel 1; 2ème: Châtel 3;

3ème: Châtel 2

CM2 filles: 1ère: Mathieu Louise (Lessy)

Par équipe: 1ère: Châtel 1; 2ème: Moulins 1;

 $3^{\text{\`e}me}$  : Châtel 2

CM2 garçons: 1er: lochum Nicolas (Corny)

Par équipe : 1 ère : Châtel 1 ; 2 ème : Montigny Pougin ;

3<sup>ème</sup>: Moulins

A l'issue des courses, un goûter a été offert par la mairie de

Châtel St Germain.





L'exposition de peinture organisée tous les deux ans par la Municipalité et l'Atelier Châtelois a réuni une quarantaine d'artistes de différents styles et différents horizons, parmi eux des Châtelois, qui en ont profité pour exposer leurs œuvres. La fréquentation du public a encouragé ces amateurs à poursuivre dans leur art, malgré la concurrence en même temps du nouveau Centre Pompidou. L'Atelier Châtelois prépare déjà son exposition automnale au lavoir les 2 et 3 Octobre prochain, et un stage animé par l'artiste Paquita MADRID les 15 et 16 Janvier 2011.

#### Rendez vous incontournable du Lundi de Pentecôte





Notre vide grenier a attiré une fois de plus, dès l'aube, une foule de chineurs et de promeneurs.

La mise en place de cette manifestation, qui a mobilisé pas moins de 40 bénévoles, a démarré dès le mercredi à l'occasion du fastidieux marquage des emplacements réservés aux vendeurs.

Cette mobilisation, sans faille, a permis tout au long du lundi d'assurer la restauration de nos visiteurs. Ainsi, cette année, il aura été consommé 40 litres de pâte à crêpes, 100 kg de frites, 1 500 casse-croûtes et 300 litres de bière sur les deux sites de restauration, la place de la gare et le parc du centre, lieu particulièrement apprécié pour son cadre idéal, pour se reposer et se rafraîchir.

Bravo aux bénévoles, qui, sous un soleil généreux, ont oeuvré pour la réussite de cette manifestation, dont les bénéfices seront reversés comme chaque année aux associations ayant en charge nos enfants. Merci à tous, ainsi qu'aux riverains qui, malgré quelques grognons, voient de bonne grâce leur rue accueillir le vide greniers.

«Les 4 éléments», tel était le thème donné pour le second concours photos organisé par l'ACCAV.

Les clichés ont été éxposés à la bibliothéque municipale et lors de la fête à Lessy le 2 mai. L'association regrette le peu de participants et remercie encore les photographes en herbe et les bénévoles de la bibliothéque pour le chaleureux vernissage.



#### **Tarifs**

7 €/gratuit pour les moins de 26 ans

Pour les autres gratuités, consultez le site

internet.

#### Achat de billets

Sur place ou sur le site internet

#### Adhésion

Le Pass du Centre Pompidou-Metz à 30 € :

Visites gratuites des expositions pendant 1 an avec la personne de son choix.

Visites guidées

#### Sur réservation :

<u>reservation@centrepompidou-</u> metz.fr

Accueil des groupes scolaires et ateliers jeune public et adolescents à partir de septembre 2010.



#### Horaires d'ouverture

Le Centre Pompidou-Metz est ouvert tous les jours, **sauf le mardi**.

Lundi et mercredi de	: 11h – 18h
Mardi	fermé
Jeudi et vendredi de	11h – 20h
Samedi	10h – 20h
Dimanche	.10h – 18h

#### Adresse:

Centre Pompidou-Metz 1, parvis des Droits de l'Homme CS 90490 F-57020 Metz Cedex 1 +33 (0) 3 87 15 39 39

Contact@centrepompidou-metz.fr WWW.centrepompidou-metz.fr

# Un essai timide de biodiversité et développement durable!

Chacun a pu remarquer que des petits espaces avaient échappé à la tondeuse au square du Chemin des Dames, dans du groupe scolaire des la pelouse Chauvaux, sur le talus du terrain de football, c'est une démarche écologique que nous vous invitons à partager dans les coins de votre jardin que vous n'utilisez pas. Pourquoi ? : Pour laisser vivre la nature. Vous pourrez vous étonner du développement de certaines espèces, tant sur le plan de la flore et de la faune qui s'y développent spontanément, des larves, des insectes,...dont les oiseaux se nourrissent. Il sera toujours temps à la fin de l'été quand tout sera sec de faucher cette prairie.





# Repas des aînés



Le Maire a invité les enseignants, le personnel communal, les représentants des parents d'élèves de l'école maternelle, les adjoints et les conseillers municipaux de la commission scolaire à une petite cérémonie à l'occasion du départ de Mesdames Isabelle Morena et Séverine Gallet .Par quelques mots à leur intention, Madame Pallez, les a remerciées pour leur dévouement auprès des enfants. Madame Morena qui habite notre village a demandé sa mutation pour raisons personnelles, du poste d'enseignante qu'elle occupait depuis septembre 2002 à l'école maternelle. Elle était très appréciée par les enfants et leurs parents. Madame Gallet, employée par la commune depuis septembre 2005 occupait le poste d'ATSEM (agent technique spécialisé des écoles maternelles) auprès des enseignantes. Elle quitte son poste pour suivre son mari, militaire, muté à Tahiti.

Le repas des ainés est toujours organisé comme un repas de famille où l'on essaie de réunir le plus grand nombre de ses membres pour faire la fête autour d'un bon menu. L'orchestre de Dany Gardner est toujours là pour apporter la touche musicale qui permet à chacun de faire quelques pas de danse. C'est dans cet esprit que les dames du CCAS (commission communal d'actions sociales) et du Conseil Municipal apportent le plus grand soin à tous les détails qui font de cette journée une réussite et un bon souvenir pour ceux qui y participent.

#### Elles quittent la "Souris verte"



## Le Personnel de l'accueil périscolaire



Ce sont quatre dames qui travaillent à temps partiel au service de l'accueil périscolaire. Mme Vilma Schneider, prend en charge les enfants du groupe scolaire des Chauvaux le matin à partir de 7h30, pendant le temps de midi et le soir de

16h30 à 18h. Elle gère les plannings mensuels, elle est l'interlocutrice des parents et du prestataire des repas. Après son service, elle est employée à l'école maternelle toute la matinée. Mme Françoise Abel est à l'école élémentaire du centre le matin et le soir pour l'accueil des enfants, à midi elle les accompagne à la salle de restauration des Chauvaux, aide au service avant de raccompagner les enfants à l'école du centre. Mme Abel est chargée de l'entretien du centre socioculturel. Elle assure également les temps de repas pendant les centres de loisirs. Mme Nathalie Dincuff commence son service à 10h45 pour recevoir les repas livrés en liaison chaude, vérifier les températures, préparer les tables. Elle est à l'école maternelle

l'après midi, et elle a en charge l'entretien de l'école pendant la période scolaire et pendant les vacances. Mlle Aurélie Coluccia rejoint le groupe à 11h30, elle est plus particulièrement chargée de l'animation, pendant le temps libre de midi, et le soir. Elle assure une présence jusqu'à 18h30. C'est elle qui met en place le projet pédagogique sous la responsabilité de Laurent Bourhoven. Elle fait partie de l'équipe d'animation des centresdeloisirsetparticipeauxanimations ponctuelles organisées pour les ados. Toutes les quatre servent les repas de midi et veillent à leur bon déroulement, elles se partagent les services de vaisselle et nettoyage. Elles sont toujours fidèles à leur poste et font preuve de beaucoup de dévouement auprès des enfants.



#### Les Seniors B et les U 15 accèdent à la division supérieure

#### Bilan sportif

Saison couronnée de succès pour 2 formations de l'U.S. Châtel, lesquelles, en terminant dauphines de leurs groupes respectifs, sont promues au niveau supérieur.

**Les Seniors B** coachés par Jérôme Stoecklin, qui a su insuffler un climat de confiance et de bonne humeur à sa troupe, récoltent le fruit de leur sérieux et de leur excellent état d'esprit. Equipe très offensive (plus de 4 buts en moyenne par match), meilleure attaque et meilleur goal average du groupe, elle est parvenue à atteindre brillamment son objectif : la montée en Promotion de 1<sup>re</sup> Division.

Les U 15 (moins de 15 ans) ont imité leurs aînés et accèdent au niveau Ligue (Promotion d'Honneur) après un parcours remarquable de régularité et de progression constante, ce dont se félicitent les entraîneurs Franck Delagrange et Jean-Marie Spormeyeur, ainsi que les délégués.

**L'équipe fanion**, quant à elle longtemps dans le trio de tête de son championnat de 1<sup>re</sup> Division, a dû progressivement revoir ses ambitions à la baisse pour terminer finalement à une modeste 7<sup>e</sup> place. Elle a cependant obtenu des résultats très encourageants lors des derniers matchs, avec l'incorporation de nombreux jeunes, gage d'espoir pour l'avenir.

Les U 19 et les U 17 ont connu une fin de saison laborieuse, suite à des problèmes d'effectifs. Les premiers (6°) se maintiennent toutefois en Ligue (Honneur Régionale), alors que le sort des seconds (8°) est encore incertain.

Chez les plus jeunes, parcours honorable en Excellence pour *les U 13* (5°), superbes résultats et spectaculaires progrès des U 11 boostés par leurs jeunes éducateurs Thibault Drouin et Fabien Fanara, tandis que les Débutants ont fait preuve d'une assiduité et d'un enthousiasme de bon aloi.

#### Installations rénovées

Chacun apprécie de pouvoir démarrer la future saison sur une nouvelle pelouse synthétique, avec de plus des vestiaires rafraîchis, grâce notamment à l'implication du vice-président Roger Sonrier, cheville ouvrière du club, aussi à l'aise pinceau à la main qu'au barbecue... En outre, la possibilité de s'entraîner dans



Les U 15 promus en Ligue

la salle des sports en période hivernale constitue un attrait supplémentaire. Des conditions confortables susceptibles d'attirer des renforts espérés dans toutes les catégories, aussi bien chez les seniors que les jeunes, et bien sûr au niveau des éducateurs et dirigeants. Ceci, afin de pouvoir assurer le meilleur encadrement possible et de poursuivre la progression ambitionnée

#### **Animations**

Outre sa participation active au Comité d'Animation et notamment au traditionnel vide-greniers du lundi de Pentecôte, l'Union Sportive a organisé avec succès deux repas dansant au centre socioculturel (baeckeoffe, spaghettis à la bolognaise), gérés en maîtres queux accomplis par Brigitte et Bernard Doron et leur équipe.

#### Tournoi de pétanque

La 21° édition du Challenge de pétanque de la Municipalité, organisé par l'Union Sportive, aura lieu le samedi 4 septembre à partir de 13h30 dans le parc du centre socioculturel. Rappelons qu'il se dispute en doublettes formées et qu'il est réservé aux habitants et membres des associations de Châtel.

#### Site Internet

L'U.S. Châtel dispose désormais d'un site régulièrement actualisé qui permet d'obtenir toutes les informations sur le club :

http://us-chatel.footeo.com/

#### Contact

Président: Alain Vincent: 06 08 60 13 77

Secrétaire général : Fabrice Sonrier : 06 16 99 15 78



Les Débutants, fiers d'arborer leur nouveau sweat personnalisé, avec écusson du club sur la poitrine et prénom au dos



Les Seniors B accèdent à la PPD





Le club de tennis de **Châtel-Saint-Germain** compte environ 110 adhérents et la saison 2009/2010 qui s'achève en partie avec l'arrivée des vacances d'été, a permis à 13 équipes de se mesurer à d'autres joueurs au travers de championnats, coupes et autres. C'est une année de transition pour le club avec pour cette année complète, un nouveau comité et un éducateur Vincent en formation de diplôme d'Etat.

Les activités du club ne sont pas seulement réservées à des joueurs confirmés mais elle doivent avant tout permettre à toute personne intéressée de se livrer à son loisir préféré dans un cadre agréable entouré d'eau et de forêts. La force du club, reconnue dans toute la région, est sa convivialité.

A travers l'école de tennis qui regroupe **42 jeunes de moins de 18 ans**, le club se donne également les moyens d'assurer une formation pour les jeunes qui désirent développer leur capacité du jeu individuellement ou à plusieurs. Il leur est proposé des cours tout au long de l'année et des compétitions avec d'autres enfants du même âge (championnats, tournois).

Comme à chaque début de printemps, le club a organisé le premier tournoi extérieur de la région. **184 participants issus de 45 clubs différents, dont 53 femmes et 131 hommes**, se sont affrontés pendant un mois. La météo peu clémente durant trois semaines s'est nettement améliorée sur la dernière semaine permettant de jouer les dernières rencontres sous le soleil. Au total, ce sont **212 matchs** qui se dont déroulés en toute simplicité et bonne humeur. A relever que les finales 4<sup>e</sup> séries ont opposé tant chez les hommes que chez les dames, des joueuses et joueurs de Châtel

Le club a également organisé **une journée portes ouvertes le samedi 08 mai** qui a rassemblé tout au long de la journée plus de **150 personnes** et a ravi les nombreux enfants présents par les multiples animations proposées. Les personnes présentes ont pu s'initier à la pratique du tennis, tester la vitesse de leur service, se mesurer aux meilleurs joueurs du club tout en dégustant des assiettes bien garnies et des desserts confectionnés par les adhérentes. Le club a par ailleurs participé au Téléthon en décembre 2009 et à la journée du vide-greniers du 24 mai 2010.

Si les inscriptions annuelles pour la saison suivante se déroulent en septembre, le club offre la possibilité aux habitants de Châtel et des communes environnantes de s'inscrire pour les mois d'été (mai à septembre) pour jouer sur les cinq courts extérieurs au tarif exceptionnel de 50 euros avec inscription gratuite pour les enfants et 50% de réduction à partir du second adulte ; la licence est offerte par la Ligue de Lorraine pour les débutants.

Pour cela, il suffit de prendre contact avec le président Jean-Marc Devin.

# Agendas

#### 4 septembre

Tournoi de pétanque de la Municipalité organisé par l'U.S Châtel dans le parc du centre socioculturel

#### 5 septembre

La Châteloise. Marche découverte des sentiers de randonnée, organisée par la Municipalité et le Club Vosgien de Metz. Cette année un nouvel itinéraire pour le Saint Germain avec visite guidée du site par le club archéologique.

#### 2 octobre

Repas dansant organisé par l'U.S au profit de l'école de foot

#### 9 octobre

Soirée Théâtre: Toc-Toc

20h30 au centre socioculturel

#### 6 novembre

Assemblée Générale de Châtel Détente

#### 11 novembre

Repas annuel des Anciens Combattants

#### 21 novembre

Bourse aux jouets

#### 27 novembre

Repas dansant organisé par l'Amicale Post-Scolaire

#### 3 décembre

Soirée Téléthon

La troupe de théâtre CELAP de Peltre nous propose le samedi 9 octobre 2010 « TOC TOC », une comédie légère et dynamique sur les Troubles Obsessionnels Compulsifs, problème psychologique et nerveux qui se traduit par des manies. Six

patients se retrouvent dans le cabinet du docteur Stern, le plus grand spécialiste mondial dans le traitement des TOC. Rires assurés.

#### « La Châteloise »

Marche familiale du 5 Septembre 2010

Découverte des sentiers de randonnée de Châtel
Un nouveau sentier vers le site archéologique du Saint Germain avec visite organisée du site par le Club Archéologique.
Une information détaillée sera distribuée fin Août.

## Le Club Châtel Détente





Marches ou promenades, jeux, sorties ou voyage sont des occasions pour les adhérents de se retrouver régulièrement.

Petits groupes à « géométrie variable » selon les disponibilités, où chacun se côtoie pour échanger et partager un peu d'évasion du quotidien.

Pour les « marcheurs, chaque jeudi, c'est un « nouveau » parcours sur les chemins de

Châtel ou des environs. Pour les « joueurs",

chaque quinzaine, le vendredi,





ce sont « les points » qui prennent le dessus ! Quelques moments privilégiés : la "galette des Rois", le concours de belote, la "grillade" de juin, et l'Assemblée Générale permettent à chacun de renouveler des contacts amicaux.

Enfin, pour les amateurs de voyage, c'est la découverte, en groupe, d'horizons nouveaux ou déjà appréciés.

La photo (ci-contre) en donne simplement un petit aperçu.



## Feu de la St Jean et fête d'été

Malgré une température digne d'un début de printemps, les enfants de Châtel et leurs parents ont répondu à l'appel de l'APS pour fêter l'arrivée de l'été autour du traditionnel feu de la Saint-Jean. Cette année, la soirée, rythmée par le groupe ANOIA, s'est terminée par un superbe feu d'artifice, comme jamais le village n'en n'a connu. Sur fond de ciel étoilé, où la lune s'était invitée, ce spectacle nous a offert un moment de plaisir partagé par les grands et les plus petits.

Alors à l'année prochaine...









L'année scolaire finissant, **l'APS** nous a invités à fêter l'arrivée de l'été et des vacances. Sous un soleil resplendissant, les cors du débuché de la tour ont ouvert les festivités.

L'après midi a été rythmé par les spectacles de danse, où petits et grands ont su, sous l'oeil attentif de leur famille, nous offrir une fois de plus un spectacle de qualité. Si les enfants de Châtel ont profité des différents stands de jeux, ils ont pu également, cette année découvrir un atelier de tatouage au hénné animé par l'association

**DOUNIA**, mais également se ballader à poney ou à cheval. Enfin, l'orchestre

**ELEGANCE** a permis aux plus grands d'avoir un avant gout des vacances en donnant à cette fin de journée une note de fête champêtre.

Merci aux bénévoles qui, tout au long de cette chaude journée, ont su assurer détente, restauration et rafraichissement.





#### Fête des enfants

Mercredi 2 juin, les enfants des mercredis-loisirs étaient une trentaine à répondre présents pour participer à la "journée des enfants" organisée à Clouange par la Fédération des Œuvres Laïques de la Moselle avec le soutien du Conseil Général de Moselle. La matinée se passa en promenade ou jeux, organisés par Laurent et son équipe d'animation. Après le pique-nique tiré du sac, les enfants participèrent à différents ateliers. Ils assistèrent à un spectacle "Je ne suis pas seul" suivi d'un goûter offert par le Conseil général.



#### Rallye du 1er mai

Organisé par l'équipage Joppin François, vainqueur de l'épreuve l'an passé, le rallye 2010 fut un "Rallye presque parfait" qui mena la vingtaine d'équipages en promenade dans notre région et vit la victoire de l'équipage Damour-Vahl. Ce dernier aura donc le grand plaisir d'organiser l'épreuve 2011.



A mi-parcours de l'année 2010, nous pouvons rappeler les différentes animations ponctuelles que notre association a proposé aux Châtelois durant les mois passés:



#### **Danse**

Les ados du groupe de danse dirigé par Julie Roussel ont participé au concours de danse organisé à Joeuf par la MJC d'Amanvillers. Elles ont remporté la coupe des «Meilleurs espoirs» offerte par la Municipalité d'Amanvillers.



#### Concert de la «BOITE VOCALE»

Le 10 avril au Centre socioculturel, nombreux ont été les amateurs de chant choral qui ont apprécié le talent des huit artistes qui pendant près de deux heures les ont charmés, étonnés et amusés par leur répertoire varié.



Comme chaque année, les enfants de Châtel étaient invités à fêter Carnaval. Après la traditionnelle photo, le temps étant agréable, ils ont participé à un défilé costumé dans les rues du village. Puis ils se sont retrouvés dans le parc du Centre pour déguster de délicieux beignets.





Une signalétique permettra à chacun d'appréhender plus facilement l'histoire du Mont-saint-Germain



Jean-Luc Bohl, Président de Metz-Métropole a coupé le ruban accompagné de Robert Marchal et des Maires des communes environnantes



Les archéologues des différentes phases de fouille étaient au rendez-vous de l'inauguration



12 000 m2 ont été débroussaillés et 12 panneaux d'informations ont été implantés sur le site par Metz-Métropole.



Une nombreuse assistance à l'écoute de Claude Lefebvre, archéologue.

Les élèves de CM2 de la classe de M. Fogelgesang ont participé à l'inauguration du site du Mont-Saint-Germain

